



Nathalie Arthaud & Jean-Pierre Mercier,

Têtes de la liste « Lutte Ouvrière – Le camp des travailleurs »

A l'attention de Madame Sophie Pelletier présidente de Priartem.

Bonjour,

Nous vous remercions de nous avoir contactés dans le cadre des élections européennes au sujet des ondes électromagnétiques. Comme vous le dites, il est de plus en plus clair que nous sommes soumis quotidiennement à ces ondes, on peut même dire qu'elles ont envahi notre vie, ce qui d'ailleurs ne date pas d'hier.

Vous parlez de « graves conséquences pour la santé humaine et la biodiversité ». Nous ne sommes pas spécialistes de ces sujets sur le plan technique, et nous laisserons à ceux dont c'est le domaine le soin de trancher, de préciser les possibles effets délétères, et d'envisager des solutions techniques. Mais les « problèmes techniques » ne sont pas les seuls que les spécialistes devraient trancher.

Nous sommes en effet convaincus que dans une société capitaliste dirigée par des trusts qui font tout fonctionner en fonction du seul profit, cette question des ondes électromagnétiques comme toutes les autres, ne peut être qu'entachée des considérations politiques et économiques, et soumise aux pressions de ces trusts, de leurs lobbies, et des experts qui sont liés d'une manière ou d'une autre à ceux-ci. Nous savons tous combien nombreuses sont les études qui ont été camouflées alors qu'elles démontrent les effets nocifs de tel ou tel matériau – nous pensons à l'amiante en particulier – ou de tel ou tel médicaments, ou autres. Et combien nombreuses sont celles qui l'ont été par des experts qui se sont révélés être liés aux trusts incriminés. Trop souvent, ce sont des lanceurs d'alerte qui font le travail de contrôle et permettent de révéler des scandales.

Concernant les engagements pour lesquels vous nous demandez de prendre position, nous partageons certes la préoccupation d'évaluer les impacts sanitaires ou de favoriser des technologies qui permettent à des personnes vulnérables de se protéger des effets néfastes des ondes électromagnétiques. Mais une fois ces évaluations faites, qu'en ressortira-t-il ? Vous demandez un engagement à appliquer les recommandations de la résolution 1815 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe datant de 2011. Mais le parlement européen a encore moins de pouvoir que les parlements nationaux. Ceux qui ont la réalité du pouvoir ne siègent pas dans ces parlements, mais dans les conseils d'administration des grandes entreprises, et ne se préoccupent guère de la santé de

la population, ni de celle de leurs salariés. Même si une telle législation européenne était votée, nous savons qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Nous pensons que pour que la société puisse réellement se donner les moyens de régler des problèmes tels que ceux que vous soulevez, il faudra arracher à ces actionnaires des grandes entreprises, au grand patronat, le pouvoir qu'ils ont sur la société. Une société qui fonctionnerait harmonieusement en fonction de l'intérêt de toutes et de tous ne peut être qu'une société dirigée par ceux qui la font fonctionner et qui produisent toutes les richesses. C'est le sens de notre combat, et c'est cette perspective que nous défendons dans ces élections européennes.

Bien cordialement,

Nathalie Arthaud



Jean-Pierre Mercier

